



ALLIANCE DES FORCES DE PROGRES

Le Parti de l'espoir et de l'action

Adresse : Sacré Cœur 1 - Villa N° 8308 – Dakar – Sénégal

Tél. : 33 869 75 95 - Fax : 33 824 39 00

E-Mail : afp.net@orange.sn – Site Web : www.afp-senegal.org

Réunion du Comité électoral national de l'AFP

Le Comité électoral national de l'AFP s'est réuni le 10 août 2017 sous la présidence de Monsieur Bouna Mohamed Seck, Secrétaire national du Bureau politique, chargé des élections autour de l'ordre du jour suivant :

1. Evaluation des élections législatives du 30 juillet 2017 ;
2. Perspectives.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, le Comité électoral national de l'AFP a salué la victoire de la Coalition Bennoo Bokk Yaakaar, dont la longévité, l'efficacité et l'efficiency ont déjoué tous les pronostics. Après avoir entendu les compte-rendus des responsables à la base, le Comité électoral national a positivement apprécié l'engagement de l'AFP dans le combat démocratique qu'était cet important rendez-vous électoral et ce, conformément aux directives du Secrétariat politique exécutif (SPE) qui s'est réuni le vendredi 7 juillet 2017, sous la présidence du Secrétaire général, Monsieur Moustapha Niasse.

La majorité confortable du Président Macky Sall à l'Assemblée nationale est un élément de stabilité, qui lui permettra de poursuivre les importantes réalisations au service des populations et de notre pays, aussi bien au plan économique qu'au plan social.

Le Comité électoral a adressé ses vives félicitations :

- au Président de BBY, le Président Macky Sall, pour ses réalisations qui ont contribué à faciliter la conception et le déroulé du discours de campagne électorale de BBY ;

- au Président Moustapha Niasse, Secrétaire général de l'AFP, pour son leadership et son combat victorieux dans sa circonscription électorale, le Département de Nioro, dans l'unité et l'harmonie totale avec toutes les composantes de BBY.

Le Comité électoral national a également apprécié la brillante campagne de la tête de liste nationale, le Premier ministre Mahammad Boun Abdallah Dionne.

S'agissant de l'organisation des élections, le Comité électoral national de l'AFP a ramené à leur juste mesure les quelques manquements notés, dont le principal, à savoir l'impression et la mise à disposition en temps utile de toutes les cartes biométriques, a été corrigé par la démarche du Président de la République auprès du Conseil constitutionnel.

Les Sénégalais se souviennent.

L'ambition d'une opposition ne peut se limiter à la gestion d'égo qui s'entrechoquent et d'épithètes qui relèvent de la pathologie.

Notre peuple ne saurait accepter que l'on accroche l'avenir de notre pays à une obstination qui assimile un fils au nombril du Sénégal. Et les menaces conjuguées au futur n'inquiètent guère la majorité des Sénégalais qui sont habités par la foi.

Abordant le deuxième point de l'ordre du jour, le Comité électoral national a engagé une réflexion sur le calendrier républicain, en jetant les bases d'une stratégie conquérante pour 2019.

Au service du Sénégal et des Sénégalais.

Fait à Dakar, le 10 août 2017

Le Comité électoral national